

Un séminaire de



En partenariat avec



Avec la participation de



SÉMINAIRE DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DES ACTEURS PUBLICS DE BASSE-NORMANDIE SUR L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

Politique de développement mise en place par l'instance de concertation régionale sur l'aménagement numérique

Vendredi 15 janvier 2010, de 09h30 à 16h30,

Centre des congrès – Caen (13, avenue Albert Sorel)

- Séminaire régional destiné aux élus, aux responsables et techniciens des collectivités territoriales, aux services de l'État -

La couverture des territoires en réseaux de communications électroniques, le développement et la diffusion de services numériques, l'appropriation sociale des usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont de puissants leviers de création de richesses sociales et économiques, d'amélioration de l'efficacité des organisations publiques et privées, de développement des capacités des individus.

Les infrastructures numériques (téléphonie mobile, haut et très haut débit) contribuent de ce fait à la compétitivité et à la relance de l'économie française et créent les conditions de l'émergence d'un modèle de croissance plus durable, s'appuyant sur des échanges dématérialisés.

Au-delà des gains dont bénéficient les entreprises qui exploitent le potentiel des technologies numériques, les réseaux fixes et mobiles sont des « briques » indispensables à la mise en oeuvre par les acteurs publics de leurs politiques d'inclusion (espaces publics numériques, cyberbases, relais service public, etc.), d'éducation (ordinateurs et tableaux blancs interactifs dans les établissements, espaces numériques de travail), d'offres de formation ouverte et à distance, de diversification des offres de soin (maintien à domicile, télémédecine), de développement du télétravail, etc.

De ce fait, disposer d'infrastructures d'accès au haut et au très haut débit est une nécessité pour accroître l'attractivité des territoires, pour le bénéfice de tous.

Les collectivités de Basse-Normandie se sont mobilisées pour couvrir les zones blanches et pour certaines, en construisant des infrastructures en fibre optique. Cependant, des efforts doivent se poursuivre pour résorber les zones mal couvertes, accroître la montée en débit et développer des offres concurrentielles. Certaines collectivités réfléchissent et participent déjà au déploiement de la fibre optique pour la desserte directe des entreprises et des particuliers.

Comment ? En se saisissant de l'opportunité de faire passer des fourreaux, voire de la fibre optique, dès la programmation des travaux de voirie ou d'aménagement de zones d'activités ; une démarche indispensable et gagnante, qui doit devenir un réflexe pour les élus, les techniciens territoriaux et les aménageurs particulièrement en zone rurale, mais qui suppose de connaître et maîtriser les réseaux de télécommunications existants et mobilisables sur leur territoire (fourreaux disponibles, fibres optiques présentes).

Ainsi, il convient, comme le précise l'État dans le plan France Numérique 2012, de soutenir les efforts des collectivités dans la mise en oeuvre de stratégies visant à amplifier le développement du numérique et éviter de nouvelles fractures numériques sur l'accès au réseau et l'accès aux services. En Basse-Normandie, *les dispositifs contractuels (Contrat de Projet Etat-Région et Programme Opérationnel FEDER) permettent d'ailleurs sur la période 2007-2013 de mobiliser des financements pour soutenir les dynamiques à l'oeuvre et appuyer l'émergence d'initiatives*

Si l'action n°4 du plan France Numérique 2012 préconise de « renforcer la dynamique d'action publique et d'accompagner la structuration de maîtrises d'ouvrage locales en matière d'aménagement numérique des territoires », avec en perspective la mise en place d'instances de concertation régionale sur l'aménagement numérique », l'État identifie, comme nécessaire à tout échange structurant, l'organisation de séminaires de sensibilisation et de formation à destination des collectivités territoriales, de leurs élus et des services de l'État.

L'État (Préfecture de région, DATAR, MEEDDEM), le Conseil Régional, les Conseils Généraux, l'agglomération de Caen et la Caisse des dépôts et consignations ont le plaisir de vous inviter au séminaire régional qui se tiendra le vendredi 15 janvier 2010 à Caen.

Programme soumis à modification

Un séminaire de



Datar

Avec le partenariat de



Avec la participation de



Animé par

**MISSION
ECOTER**

PROGRAMME

09h30 – 10h00 Accueil des participants

Matinée

Les Enjeux de l'aménagement numérique des territoires

10h00

Ouverture

Intervenants :

Monsieur Pierre Touzeau - Chargé de mission TIC - Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

Monsieur Yvon Noël – Directeur du développement numérique du territoire - Région Basse-Normandie

10h15

L'aménagement numérique du territoire, pour quoi faire ?

Intervenant :

Monsieur Marc Laget – Responsable du Pôle Aménagement numérique -

Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à l'Attractivité Régionale (DATAR)

10h45

Les réseaux haut débit : enjeux, marché et acteurs, intervention des collectivités territoriales

Intervenant :

Madame Annie Clain – Directrice de Projet - Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE) de l'Ouest (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat)

11h20

Élaboration d'un projet d'aménagement numérique de territoire et projection de la vidéo « Très Haut Débit : mode d'emploi »

Intervenant :

Monsieur Emmanuel Passilly - Expert interrégional - Caisse des dépôts et consignations

12h00

Questions / Réponses

12h15 Buffet en commun

Après-midi

La « montée en débit » d'un territoire

13h30

Les initiatives territoriales en région Basse-Normandie

1- Les différents usages du Très Haut Débit

Intervenant :

Monsieur Yvon Noël – Directeur du développement numérique du territoire -

Conseil régional de Basse-Normandie

2- Manche Numérique : « l'intervention publique pour une nouvelle société »

Intervenant :

Monsieur Gilles Quinquenel – Président du Syndicat Mixte Manche Numérique

3- Le développement du Très Haut Débit dans le Calvados

Intervenant :

Monsieur Pascal Buléon - conseil en Aménagement Numérique des

Territoires

4- La fibre optique jusqu'à l'habitant dans l'agglomération de Caen - témoignage d'une collectivité dans le cadre du projet Caen la Mer : La pose préventive de fourreaux pour faciliter le futur déploiement du FTTH

Intervenant :

Monsieur Didier Duhamel – Directeur des Services Techniques de la ville de Colombelles

5- Le Très Haut Débit sur Deauville – Trouville (Communauté de communes Cœur Côte Fleurie)

Intervenant :

Monsieur Pascal Buléon - conseil en Aménagement Numérique des Territoires

15h30

Quels leviers pour favoriser le déploiement du Très haut débit ?

Intervenant :

Madame Annie Clain – Directrice de Projet - Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE) de l'Ouest (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat)

16h00

Conclusion

Intervenants :

Préfecture de région de Basse-Normandie

Conseil régional de Basse-Normandie

Animation du séminaire : Patrick Bellin – Conseiller Mission Ecoter

Le programme peut être soumis à modification



Invitation

Séminaire de sensibilisation et de formation des acteurs publics sur l'aménagement numérique des territoires

*Dans la perspective de la mise en place de l'instance de concertation régionale sur
l'aménagement numérique en Basse-Normandie*

Vendredi 15 janvier 2010 , de 09h30 à 16h30

Centre des congrès – Caen (13, avenue Albert Sorel)

Attention : le nombre d'inscriptions est limité à 200 places

*Les inscriptions sont gratuites et se font uniquement sur invitation
Séminaire destiné aux représentants des collectivités territoriales, de certains aménageurs et
des services de l'État*

Le bulletin d'invitation doit être retourné à la Mission Ecoter :

par fax au 04 75 51 70 87 ou

par email à mission.ecoter@ecoter.org

Ou sur le site internet : http://www.ecoter.org/html/body_seminaires.php?seminaireid=91

au plus tard le 10 janvier 2010

- La Collectivité ou l'Organisme :
- Nom et prénom :
- Fonction :
- Adresse :

- Ville :

- Tél : Fax : E-mail :

- Participe au déjeuner : Oui Non

Pour tout renseignement :

MISSION ECOTER - 19, boulevard Meynot - 26200 Montélimar

Téléphone : 04 75 51 70 85

Email : mission.ecoter@ecoter.org – Site internet : www.ecoter.org

**MISSION
ECOTER**